

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 35 (1998)  
**Heft:** 1331

**Rubrik:** Médias

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le temps du nouveau plan social est enfin arrivé

**Un accord a été conclu entre les partenaires au sujet du plan social du futur journal Le Temps. La menace de grève n'a pas été étrangère à la réussite d'un compromis plutôt satisfaisant.**

IL A FALLU brandir un préavis de grève pour que la société éditrice du *Temps* accepte finalement de participer à l'élaboration d'un plan social convenable pour les collaborateurs du *Journal de Genève* et du *Nouveau Quotidien*. Les représentants du personnel et le Syndicat du livre et du papier (SLP), invité exceptionnellement comme observateur – rappelons qu'Édipresse a quitté la fédération patronale – jugent cet accord satisfaisant.

## Compromis acceptable

Certes les ambitions de chacun ont été revues à la baisse. La société éditrice souhaitait ne pas s'engager dans le plan social, jugeant que les licenciements prévus concernaient avant tout le *Journal de Genève* et *Le Nouveau Quotidien*; en outre elle ne voulait pas se prononcer sur les conditions de travail et le nombre de postes prévu pour le nouveau journal, préférant valoriser le goût du risque et de l'aventure à la sécurité professionnelle. Les représentants du personnel, par contre, souhaitaient que la nouvelle société éditrice soit partie prenante à ces négociations et qu'elle signe un plan social valable pour les deux premières années d'existence du nouveau titre. Finalement la situation s'est débloquée et un compromis a pu être trouvé. La société éditrice du *Temps* a signé un plan social, mais les mesures d'accompagnement pour les personnes non reprises ne seront assumées que par les éditeurs actuels. Le plan social sera valable durant six mois après le démarrage du nouveau titre. Les employés auront non seulement droit aux délais de congé légaux, mais également à six mois supplémentaires de rémunération.

Quant aux indemnités de départ, elles pourront aller jusqu'à douze mois de salaire (pour les rares personnes de soixante ans et qui sont depuis plus de trente ans dans l'entreprise). Sera inscrite aussi la possibilité pour les personnes engagées au *Temps*, mais dont le rapport de travail est interrompu dans un délai de six mois à partir du

lancement du titre, de bénéficier du plan social. Un soutien financier de l'employeur au partage du temps de travail sera assuré à toute personne consentant à réduire son temps de travail: la perte salariale sera compensée à 75 % jusqu'à la fin 1999. En contrepartie, les collaborateurs ont dû signer une clause dite de «bonne foi» où ils s'engagent à «œuvrer sans réserve pour réussir le lancement du *Temps*» et «à favoriser le projet en évitant notamment toute mesure de nature à mettre en péril ou à retarder la naissance du journal».

Des négociations ont également eu lieu au sujet de la perte de l'impression du *Journal de Genève* pour le centre d'impression Édipresse de Vernier. Dans ce cas également, la fermeté des salariés a permis au SLP de participer aux négociations. L'automne dernier, il était question de 20 à 25 suppressions d'emploi. Aujourd'hui, la direction ne parle que plus que d'un licenciement. Cependant certains salariés ont dû accepter des déplacements avec perte salariale.

## L'horizon n'est pas lumineux

Voilà qui devrait rassurer les esprits prompts à la critique. Mais plusieurs questions viennent tempérer l'enthousiasme. Il est certain que le préavis de grève voté en décembre par les représentants du personnel n'a pas été étranger à la soudaine ouverture de la société éditrice du *Temps*; il était urgent que les collaborateurs des deux rédactions s'attellent à la création du nouveau journal. Des 180 collaborateurs travaillant aux deux titres actuels, 150 sont réengagés dans l'aventure. La période de six mois couverte par le plan suffira certainement à identifier les ambitions de l'entreprise, mais aussi «à réduire la voilure» comme l'a avoué le patron d'Édipresse, Pierre Lamunière. Passé ce délai, un accord devra à nouveau être négocié. Quant au partage du temps de travail, il fait bien dans le paysage, mais, pour l'instant du moins, seul un cas est recensé,

qui a permis de sauver un poste de travail.

Restent enfin les méthodes pour le moins opaques pratiquées par l'éditeur lausannois. À l'heure où nous mettons sous presse, le débarquement immédiat de Guy Mettan – le site internet Innocent titrait lundi «Édipresse a abattu en plein vol son gypaète valaisan» – remue le brouillard. La procédure de licenciement(s) d'Édipresse confine à la fois à la brutalité et à la bêtise; elle révèle autant l'abus de pouvoir et le non-respect des conventions collectives, que l'inefficacité des grands managers de l'économie privée, obligés ensuite de s'excuser en public de leur «maladresse». Nous reviendrons prochainement sur le sujet. gs

## Médias

TROUVÉ CETTE PETITE histoire dans un encadré d'un supplément de la NZZ consacré à l'économie d'entreprise (11.11.97):

Une poule propose à un porc de fusionner pour exploiter en commun un restaurant avec comme spécialité «œufs au plat et jambon». La poule livrera les œufs et le porc le jambon. Le porc objecte. La poule restera en vie pour fournir les œufs, alors qu'il devra être abattu pour fournir le jambon. Réplique de la poule: «Mais n'est-ce pas précisément le sens d'une fusion?»

NOUVELLE PRÉSENTATION DE l'hebdomadaire classique allemand *Die Zeit* dont Roger de Weck ex-rédacteur en chef du *Tages-Anzeiger* est l'actuel rédacteur. À propos, quel grand hebdomadaire français a un rédacteur en chef d'origine suisse?

ON CONNAÎT LES trente glorieuses de l'économie. Il y a maintenant aussi les «vingt rugueuses» grâce à une émission économique de France 3. cfr